

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n° 470

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :

- Votants :

- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :

- Contre :

- Abstention :

### « APPROBATION COMPTE DE GESTION 2019 »

---

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Il est soumis à l'approbation du comité syndical le compte de gestion présenté par Madame le receveur, qui reprend dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 de la totalité du budget du Scota, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit d'enregistrer dans ses écritures pour 2019.

Les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif 2019.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par nous, Président du Scota, n'appelle ni observations ni réserves.

LE COMITE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

Ledit compte de gestion établi par Madame le Receveur d'Arras Municipal.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

PROJET

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SCOTA, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal*

**062004**

**TRES. ARRAS MUNICIPALE**

**33300 S.C.O.T.A.**

ORIGINE DU DOCUMENT : roseline.decroix

Exercice : 2019

Budget collectivité : 33300

A Viser : 0

Edition Provisoire : 1

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

**TRÉSOR PUBLIC**

**TRES. ARRAS MUNICIPALE**

**N° CODIQUE 062004**

**Date d'édition : 06/01/2020**

**IDENTIFIANT BUDGET 33300**

**N° de SIRET 25620310000035**

**S.C.O.T.A.  
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2019**

**PRÉSENTÉ À**

**La Chambre régionale des comptes**

**PAR LE(S) COMPTABLE(S)**

**Mme Roseline DECROIX  
062004 TRES. ARRAS MUNICIPALE**

**AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION**

**DU 01/01/2019 AU 06/01/2020**

N° CODIQUE 062004  
 TRES. ARRAS MUNICIPALE  
 Date d'édition : 06/01/2020

Population : 172873  
 Nomenclature M14 sup egal 10000h  
 Voté par Nature avec ref. fonct.  
 Exercice 2019

## SOMMAIRE

		<b>PAGES</b>
<b>1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....</b>		<b>3</b>
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1	4
2 Bilan .....	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3	13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4	14
5 Annexe .....		18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5	19
<b>2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....</b>		<b>21</b>
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3	24
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4	28
<b>3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....</b>		<b>34</b>
1 Balance des comptes .....	Etat III-1	35
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2	51
<b>4EME PARTIE : Page des signatures .....</b>		<b>52</b>

## **SITUATION PATRIMONIALE**

**33300 - S.C.O.T.A.**  
**BILAN SYNTHÉTIQUE**  
En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>	<b>701,24</b>	Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	103,80
Constructions		Réserves	502,71
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	-8,81
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	413,86
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	57,08
Autres immobilisations corporelles	19,47	Subventions transférables	37,66
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>19,47</b>	Subventions non transférables	134,50
<b>Immobilisations financières</b>		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>720,71</b>	Autres fonds propres	
Stocks		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>1 240,81</b>
Créances	0,07	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Valeurs mobilières de placement		<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>40,00</b>
Disponibilités	583,20	Fournisseurs	0,57
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	22,61
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>583,27</b>	<b>Total dettes à court terme</b>	<b>23,17</b>
<b>Comptes de régularisations</b>		<b>TOTAL DETTES</b>	<b>63,17</b>
		<b>Comptes de régularisations</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 303,98</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 303,98</b>

33300 - S.C.O.T.A.

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	1 004 666,11	303 424,36	701 241,75	585 942,21
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	42 587,94	23 120,27	19 467,67	23 484,83
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	<b>MONTANT A REPORTER</b>	<b>1 047 254,05</b>	<b>326 544,63</b>	<b>720 709,42</b>	<b>609 427,04</b>

33300 - S.C.O.T.A.

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE (SUITE)</b>	REPORT	1 047 254,05	326 544,63	720 709,42	609 427,04
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
	<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	<b>1 047 254,05</b>	<b>326 544,63</b>	<b>720 709,42</b>	<b>609 427,04</b>

33300 - S.C.O.T.A.

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	74,00		74,00	74,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	583 199,11		583 199,11	616 932,40
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>583 273,11</b>		<b>583 273,11</b>	<b>617 006,40</b>

33300 - S.C.O.T.A.

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>COMPTES DE REGULARI SATION</b>	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 630 527,16	326 544,63	1 303 982,53	1 226 433,44

**33300 - S.C.O.T.A.**

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	502 713,37	452 713,37
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	413 862,31	290 691,30
	Résultat de l'exercice	57 084,39	173 171,01
	Subventions transférables	37 655,00	1 000,00
	Différences sur réalisations d'immob	-8 807,75	-8 807,75
	Fonds globalisés	103 803,89	86 636,14
	Subventions non transférables	134 497,00	134 497,00
	Droits de l'affectant		
	<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>	<b>1 240 808,21</b>	<b>1 129 901,07</b>

**33300 - S.C.O.T.A.**

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>		

33300 - S.C.O.T.A.

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers	40 000,00	60 000,00
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	568,74	5 848,18
	Dettes fiscales et sociales	350,00	
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	22 255,58	684,19
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Produits constatés d'avance		
	<b>DETTES TOTAL III</b>	<b>63 174,32</b>	<b>66 532,37</b>

**33300 - S.C.O.T.A.**

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>COMPTES DE REGULARI SATION</b>	Recettes à classer ou à régulariser		30 000,00
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		30 000,00
	TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)	1 303 982,53	1 226 433,44

**33300 - S.C.O.T.A.**  
**COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE**

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	474,29	550,35
Produits des services		
Autres produits	17,38	0,55
Transfert de charges		
<b>Produits courants non financiers</b>	<b>491,67</b>	<b>550,90</b>
Traitements, salaires, charges sociales	184,67	233,31
Achats et charges externes	90,16	80,54
Participations et interventions	0,53	0,33
Dotations aux amortissements et provisions	54,99	90,17
Autres charges	104,74	82,88
<b>Charges courantes non financières</b>	<b>435,09</b>	<b>487,23</b>
<b>RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>56,58</b>	<b>63,67</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
<b>RÉSULTAT COURANT FINANCIER</b>		
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>56,58</b>	<b>63,67</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,50</b>	<b>109,50</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0,50</b>	<b>109,50</b>
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>57,08</b>	<b>173,17</b>

33300 - S.C.O.T.A.

**COMPTE DE RESULTAT 2019**

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions	17 382,88	552,00
Transferts de charges		
Autres produits	0,67	
Dotations de l'Etat	30 000,00	58 000,00
Subventions et participations	444 288,75	492 348,90
Autres attributions (péréquat, compensa)		
<b>TOTAL I</b>	<b>491 672,30</b>	<b>550 900,90</b>
<b>CHARGES COURANTES NON FINANCIERES</b>		
Traitements et salaires	183 337,10	225 722,69
Charges sociales	1 329,80	7 584,16
Achats et charges externes	90 159,23	80 539,41
Impôts et taxes	1 044,35	1 380,25
Dotations amortissements des immob	54 993,41	90 172,38
Dot amort sur charges à répartir		

33300 - S.C.O.T.A.

**COMPTE DE RESULTAT 2019**

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges	103 693,02	81 504,67
Contingents et participations		
Subventions	531,00	326,00
<b>TOTAL II</b>	<b>435 087,91</b>	<b>487 229,56</b>
<b>A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>56 584,39</b>	<b>63 671,34</b>
<b>PRODUITS COURANTS FINANCIERS</b>		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES COURANTES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
<b>TOTAL IV</b>		

33300 - S.C.O.T.A.

**COMPTE DE RESULTAT 2019**

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	56 584,39	63 671,34
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		565,52
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	500,00	108 934,15
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	500,00	109 499,67
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		



**ANNEXE**





**EXECUTION BUDGETAIRE**

## 33300 - S.C.O.T.A.

## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Titres de recettes émis (b)	159 316,16	493 100,22	652 416,38
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	159 316,16	493 100,22	652 416,38
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Mandats émis (f)	186 775,79	436 183,61	622 959,40
Annulations de mandats (g)		167,78	167,78
Dépenses nettes (h = f - g)	186 775,79	436 015,83	622 791,62
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		57 084,39	29 624,76
(h - d) Déficit	27 459,63		

## 33300 - S.C.O.T.A.

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	<b>RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018</b>	<b>PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019</b>	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019</b>	<b>TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE</b>	<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019</b>
I - Budget principal					
Investissement	116 611,72		-27 459,63		89 152,09
Fonctionnement	463 862,31	50 000,00	57 084,39		470 946,70
<b>TOTAL I</b>	<b>580 474,03</b>	<b>50 000,00</b>	<b>29 624,76</b>		<b>560 098,79</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>580 474,03</b>	<b>50 000,00</b>	<b>29 624,76</b>		<b>560 098,79</b>





## 33300 - S.C.O.T.A.

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	67 167,28		67 167,28
13	Subventions d'investissement	38 500,00		38 500,00
	<b>SOUS-TOTAL</b>			
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	105 667,28		105 667,28
	<b>TOTAL</b>			
	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	105 667,28		105 667,28
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	54 997,00		54 997,00
	<b>TOTAL</b>			
	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	54 997,00		54 997,00
001	Solde d'exécution de la section d'invest	116 611,72		116 611,72
	<b>TOTAL GENERAL</b>			
		277 276,00		277 276,00

## 33300 - S.C.O.T.A.

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS****SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
10	67 167,28	67 167,75		67 167,75	-0,47
13	38 500,00	37 155,00		37 155,00	1 345,00
SOUS-TOTAL	105 667,28	104 322,75		104 322,75	1 344,53
TOTAL	105 667,28	104 322,75		104 322,75	1 344,53
040	54 997,00	54 993,41		54 993,41	3,59
TOTAL	54 997,00	54 993,41		54 993,41	3,59
001	116 611,72				116 611,72
TOTAL GENERAL	277 276,00	159 316,16		159 316,16	117 959,84



## 33300 - S.C.O.T.A.

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
011	521 507,00	90 327,01	167,78	90 159,23	431 347,77
012	221 000,00	186 639,17		186 639,17	34 360,83
65	108 631,00	104 224,02		104 224,02	4 406,98
TOTAL	851 138,00	381 190,20	167,78	381 022,42	470 115,58
042	54 997,00	54 993,41		54 993,41	3,59
TOTAL	54 997,00	54 993,41		54 993,41	3,59
TOTAL GENERAL	906 135,00	436 183,61	167,78	436 015,83	470 119,17

## 33300 - S.C.O.T.A.

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges			
74	Dotations et participations	474 288,75		474 288,75
75	Autres produits de gestion courante			
77	Produits exceptionnels	100,94		100,94
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	474 389,69		474 389,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	17 883,00		17 883,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	17 883,00		17 883,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	413 862,31		413 862,31
TOTAL GENERAL		906 135,00		906 135,00

## 33300 - S.C.O.T.A.

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
013		927,92		927,92	-927,92
74	474 288,75	474 288,75		474 288,75	
75		0,67		0,67	-0,67
77	100,94				100,94
TOTAL	474 389,69	475 217,34		475 217,34	-827,65
042	17 883,00	17 882,88		17 882,88	0,12
TOTAL	17 883,00	17 882,88		17 882,88	0,12
002	413 862,31				413 862,31
TOTAL GENERAL	906 135,00	493 100,22		493 100,22	413 034,78

**33300 S.C.O.T.A.**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
168751	GFP de rattachement	20 000,00		20 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00		20 000,00
202	Frais liés à la réalisation des document	133 965,11		133 965,11
2031	Frais d'études	7 700,00		7 700,00
2051	Concessions et droits similaires	4 032,00		4 032,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	145 697,11		145 697,11
2183	Matériel de bureau et matériel informati	1 618,00		1 618,00
2184	Mobilier	1 108,80		1 108,80
2188	Autres immobilisations corporelles	469,00		469,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 195,80		3 195,80
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	168 892,91		168 892,91
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	168 892,91		168 892,91
13911	Subventions d'équipement transférées au	500,00		500,00
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	17 382,88		17 382,88
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	17 882,88		17 882,88
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17 882,88		17 882,88
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	186 775,79		186 775,79

**33300 S.C.O.T.A.**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	17 167,75		17 167,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00		50 000,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 10</b>	Dotations fonds divers et réserves	<b>67 167,75</b>		<b>67 167,75</b>
1312	Subventions d'équipement transférables -	37 155,00		37 155,00
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 13</b>	Subventions d'investissement	<b>37 155,00</b>		<b>37 155,00</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>104 322,75</b>		<b>104 322,75</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>104 322,75</b>		<b>104 322,75</b>
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	35 739,86		35 739,86
28031	Amortissements frais d'études	11 060,40		11 060,40
28051	Concessions et droits similaires	980,19		980,19
28183	Matériel de bureau et matériel informati	4 013,37		4 013,37
28184	Mobilier	1 002,06		1 002,06
28188	Amortissements autres immobilisations co	2 197,53		2 197,53
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 040</b>	Opérations d'ordre de transfert entre se	<b>54 993,41</b>		<b>54 993,41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>54 993,41</b>		<b>54 993,41</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM</b>	<b>159 316,16</b>		<b>159 316,16</b>

## 33300 S.C.O.T.A.

## ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6023	Achats stockés - alimentation	167,78	167,78	
60622	Achats non stockés de carburants	50,00		50,00
60623	Achats non stockés d'alimentation	621,07		621,07
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	1 375,94		1 375,94
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	787,98		787,98
6064	Achats non stockés de fournitures admini	3 943,17		3 943,17
6068	Achats non stockés d'autres matières et	4 842,26		4 842,26
611	Contrats prestations de services	229,00		229,00
6132	Services extérieurs - locations immobili	15 864,17		15 864,17
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	9 673,53		9 673,53
615221	Bâtiments publics	347,64		347,64
61551	Services extérieurs - entretien et répar	5 619,72		5 619,72
61558	Services extérieurs - entretien et répar	18,72		18,72
6156	Services extérieurs - maintenance	3 365,04		3 365,04
6161	Multirisques	3 928,74		3 928,74
617	Services extérieurs - études et recherch	13 480,00		13 480,00
6182	Services extérieurs - divers - documenta	2 111,78		2 111,78
6185	Services extérieurs - divers - frais de	144,00		144,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	381,85		381,85
6231	Publicité publications relations publicu	2 100,00		2 100,00
6232	Publicité publications relations publicu	1 155,30		1 155,30
6236	Publicité publications relations publicu	8 097,60		8 097,60
6244	Transports - transports administratifs	52,60		52,60
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	1 547,67		1 547,67

## 33300 S.C.O.T.A.

## ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	742,66		742,66
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	448,70		448,70
6261	Frais d'affranchissement	2 579,60		2 579,60
6262	Frais de télécommunications	1 250,00		1 250,00
6281	Autres services extérieurs - concours di	1 181,27		1 181,27
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	4 219,22		4 219,22
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	90 327,01	167,78	90 159,23
6332	Cotisations versées au FNAL	361,64		361,64
6336	Cotisation au centre national et au cent	682,71		682,71
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	72 702,94		72 702,94
64131	Personnel non titulaire - rémunération	9 479,67		9 479,67
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	1 219,65		1 219,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	208,23		208,23
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	52,92		52,92
6488	Autres charges de personnel	101 931,41		101 931,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	186 639,17		186 639,17
6531	Indemnités des maires adjoints et consei	77 172,38		77 172,38
6532	Frais de mission des maires adjoints et	4 202,29		4 202,29
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	2 652,76		2 652,76
6534	Cotisations de sécurité sociale des mair	19 663,44		19 663,44
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	531,00		531,00
65888	Autres	2,15		2,15
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	104 224,02		104 224,02
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	381 190,20	167,78	381 022,42

**33300 S.C.O.T.A.**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	54 993,41		54 993,41
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	54 993,41		54 993,41
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	54 993,41		54 993,41
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	436 183,61	167,78	436 015,83

**33300 S.C.O.T.A.**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	776,92		776,92
6459	Remboursement sur charges de sécurite so	151,00		151,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	927,92		927,92
7461	D.G.D	30 000,00		30 000,00
74751	Participations - GFP de rattachement	444 288,75		444 288,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	474 288,75		474 288,75
7588	Autres produits divers de gestion couran	0,67		0,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	0,67		0,67
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>475 217,34</b>		<b>475 217,34</b>
777	Quote-part des subventions d'investissem	500,00		500,00
7811	Reprise sur Amortissements des immobilis	17 382,88		17 382,88
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	17 882,88		17 882,88
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 882,88</b>		<b>17 882,88</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>	<b>493 100,22</b>		<b>493 100,22</b>

**COMPTABILITE**

**DES DENIERS ET VALEURS**

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		86 636,14				17 167,75		103 803,89		103 803,89
	Sous Total compte 1022		86 636,14				17 167,75		103 803,89		103 803,89
	Sous Total compte 102		86 636,14				17 167,75		103 803,89		103 803,89
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		452 713,37				50 000,00		502 713,37		502 713,37
	Sous Total compte 106		452 713,37				50 000,00		502 713,37		502 713,37
	Sous Total compte 10		539 349,51				67 167,75		606 517,26		606 517,26
110	Report à nouveau solde créditeur		290 691,30	50 000,00	173 171,01			50 000,00	463 862,31		413 862,31
	Sous Total compte 11		290 691,30	50 000,00	173 171,01			50 000,00	463 862,31		413 862,31
12	Résultat exercice excéd déficit		173 171,01	173 171,01				173 171,01	173 171,01		0,00
	Sous Total compte 12		173 171,01	173 171,01				173 171,01	173 171,01		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		104 999,99						104 999,99		104 999,99
1312	Subv équipt transf - Région						37 155,00		37 155,00		37 155,00
	Sous Total compte 131		104 999,99				37 155,00		142 154,99		142 154,99

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1321	Etat et EPN		119 375,00						119 375,00		119 375,00
1322	Région		11 200,00						11 200,00		11 200,00
1328	Autres		3 922,00						3 922,00		3 922,00
	Sous Total compte 132		134 497,00						134 497,00		134 497,00
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	103 999,99			500,00			104 499,99		104 499,99	
	Sous Total compte 1391	103 999,99			500,00			104 499,99		104 499,99	
	Sous Total compte 139	103 999,99			500,00			104 499,99		104 499,99	
	Sous Total compte 13	103 999,99	239 496,99		500,00	37 155,00		104 499,99	276 651,99		172 152,00
168751	GFP de rattachement		60 000,00			20 000,00		20 000,00	60 000,00		40 000,00
	Sous Total compte 16875		60 000,00			20 000,00		20 000,00	60 000,00		40 000,00
	Sous Total compte 1687		60 000,00			20 000,00		20 000,00	60 000,00		40 000,00
	Sous Total compte 168		60 000,00			20 000,00		20 000,00	60 000,00		40 000,00
	Sous Total compte 16		60 000,00			20 000,00		20 000,00	60 000,00		40 000,00

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
193	Autres neutralisations et régularisation	8 807,75						8 807,75		8 807,75	
	Sous Total compte 19	8 807,75						8 807,75		8 807,75	
	Total classe 1	112 807,74 1 302 708,81		223 171,01 173 171,01		20 500,00 104 322,75		356 478,75 1 580 202,57		113 307,74 1 337 031,56	
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	729 740,00				133 965,11		863 705,11		863 705,11	
2031	Frais d'études	114 120,00				7 700,00		121 820,00		121 820,00	
	Sous Total compte 203	114 120,00				7 700,00		121 820,00		121 820,00	
2051	Concessions et droits similaires	18 761,72			3 652,72	4 032,00		22 793,72 3 652,72		19 141,00	
	Sous Total compte 205	18 761,72			3 652,72	4 032,00		22 793,72 3 652,72		19 141,00	
	Sous Total compte 20	862 621,72			3 652,72	145 697,11		1 008 318,83 3 652,72		1 004 666,11	
2183	Mat bureau mat informatique	36 775,61			11 564,74	1 618,00		38 393,61 11 564,74		26 828,87	
2184	Mobilier	10 020,59				1 108,80		11 129,39		11 129,39	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 160,68				469,00		4 629,68		4 629,68	
	Sous Total compte 218	50 956,88			11 564,74	3 195,80		54 152,68 11 564,74		42 587,94	

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 21	50 956,88			11 564,74	3 195,80		54 152,68		42 587,94	
								11 564,74			
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre	261 832,66				17 382,88		17 382,88		280 189,64	
								35 739,86			
28031	Amort frais études					11 060,40		11 060,40		11 060,40	
	Sous Total compte 2803					11 060,40		11 060,40		11 060,40	
28051	Concessions et droits similaires	14 846,85		3 652,72		980,19		3 652,72		12 174,32	
	Sous Total compte 2805	14 846,85		3 652,72		980,19		3 652,72		12 174,32	
	Sous Total compte 280	276 679,51		3 652,72		17 382,88		21 035,60		303 424,36	
						47 780,45		324 459,96			
28183	Mat bureau mat informatique	25 455,57		11 564,74		4 013,37		11 564,74		17 904,20	
								29 468,94			
28184	Mobilier	1 002,06				1 002,06		2 004,12		2 004,12	
28188	Amort autres immobilisations corporelles	1 014,42				2 197,53		3 211,95		3 211,95	
	Sous Total compte 2818	27 472,05		11 564,74		7 212,96		11 564,74		23 120,27	
								34 685,01			
	Sous Total compte 281	27 472,05		11 564,74		7 212,96		11 564,74		23 120,27	
	Sous Total compte 28	304 151,56		15 217,46		17 382,88		32 600,34		326 544,63	
						54 993,41		359 144,97			

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	913 578,60	304 151,56	15 217,46	15 217,46	166 275,79	54 993,41	1 095 071,85	374 362,43	1 047 254,05	326 544,63
4011	Fournisseurs		5 848,18	90 686,04	85 406,60			90 686,04	91 254,78		568,74
	Sous Total compte 401		5 848,18	90 686,04	85 406,60			90 686,04	91 254,78		568,74
4041	Fournis immob			148 892,91	148 892,91			148 892,91	148 892,91		0,00
	Sous Total compte 404			148 892,91	148 892,91			148 892,91	148 892,91		0,00
	Sous Total compte 40		5 848,18	239 578,95	234 299,51			239 578,95	240 147,69		568,74
421	Personnel - rémunérations dues			99 946,50	99 946,50			99 946,50	99 946,50		0,00
	Sous Total compte 42			99 946,50	99 946,50			99 946,50	99 946,50		0,00
431	Sécurité sociale			45 744,00	45 744,00			45 744,00	45 744,00		0,00
437	Autres organismes sociaux			29 225,96	29 225,96			29 225,96	29 225,96		0,00
	Sous Total compte 43			74 969,96	74 969,96			74 969,96	74 969,96		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			161 575,90	161 575,90			161 575,90	161 575,90		0,00
	Sous Total compte 441			161 575,90	161 575,90			161 575,90	161 575,90		0,00

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			4 209,67	4 559,67			4 209,67	4 559,67		350,00
	Sous Total compte 442			4 209,67	4 559,67			4 209,67	4 559,67		350,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable	74,00						74,00		74,00	
	Sous Total compte 4431	74,00						74,00		74,00	
44351	Opér particul grp dépenses			20 000,00	20 000,00			20 000,00	20 000,00		0,00
	Sous Total compte 4435			20 000,00	20 000,00			20 000,00	20 000,00		0,00
	Sous Total compte 443	74,00		20 000,00	20 000,00			20 074,00	20 000,00	74,00	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			200,44	200,44			200,44	200,44		0,00
	Sous Total compte 44	74,00		185 986,01	186 336,01			186 060,01	186 336,01		276,00
46711	Autres comptes créditeurs		684,19	92 328,98	113 900,37			92 328,98	114 584,56		22 255,58
	Sous Total compte 4671		684,19	92 328,98	113 900,37			92 328,98	114 584,56		22 255,58
46721	Débiteurs divers - amiable			335,81	335,81			335,81	335,81		0,00
	Sous Total compte 4672			335,81	335,81			335,81	335,81		0,00

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 467		684,19	92 664,79	114 236,18			92 664,79	114 920,37		22 255,58
	Sous Total compte 46		684,19	92 664,79	114 236,18			92 664,79	114 920,37		22 255,58
47138	Raet : autres		30 000,00	367 963,52	337 963,52			367 963,52	367 963,52		0,00
	Sous Total compte 4713		30 000,00	367 963,52	337 963,52			367 963,52	367 963,52		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			67,45	67,45			67,45	67,45		0,00
	Sous Total compte 471		30 000,00	368 030,97	338 030,97			368 030,97	368 030,97		0,00
47218	Autres dépenses			1 855,38	1 855,38			1 855,38	1 855,38		0,00
	Sous Total compte 4721			1 855,38	1 855,38			1 855,38	1 855,38		0,00
	Sous Total compte 472			1 855,38	1 855,38			1 855,38	1 855,38		0,00
	Sous Total compte 47		30 000,00	369 886,35	339 886,35			369 886,35	369 886,35		0,00
	Total classe 4	74,00	36 532,37	1 063 032,56	1 049 674,51			1 063 106,56	1 086 206,88	74,00	23 174,32
515	Compte au trésor	612 932,40		501 606,87	533 127,86			1 114 539,27	533 127,86	581 411,41	
	Sous Total compte 51	612 932,40		501 606,87	533 127,86			1 114 539,27	533 127,86	581 411,41	

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	4 000,00		2 061,81	4 274,11			6 061,81	4 274,11	1 787,70	
	Sous Total compte 541	4 000,00		2 061,81	4 274,11			6 061,81	4 274,11	1 787,70	
	Sous Total compte 54	4 000,00		2 061,81	4 274,11			6 061,81	4 274,11	1 787,70	
580	Opérations d'ordre budgétaires			72 876,29	72 876,29			72 876,29	72 876,29		0,00
	Sous Total compte 58			72 876,29	72 876,29			72 876,29	72 876,29		0,00
	Total classe 5	616 932,40		576 544,97	610 278,26			1 193 477,37	610 278,26	583 199,11	
6023	Achts stkés - alimentation					167,78	167,78	167,78	167,78		0,00
	Sous Total compte 602					167,78	167,78	167,78	167,78		0,00
60622	Achts non stkés carburants					50,00		50,00		50,00	
60623	Achts non stkés d'aliment					621,07		621,07		621,07	
60628	Achts autres fournit non stkées					1 375,94		1 375,94		1 375,94	
	Sous Total compte 6062					2 047,01		2 047,01		2 047,01	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					787,98		787,98		787,98	

33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6063					787,98		787,98		787,98	
6064	Achts non stkés fournit admin					3 943,17		3 943,17		3 943,17	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					4 842,26		4 842,26		4 842,26	
	Sous Total compte 606					11 620,42		11 620,42		11 620,42	
	Sous Total compte 60					11 788,20	167,78	11 788,20	167,78	11 620,42	
611	Contrats prestations de services					229,00		229,00		229,00	
6132	Locations immobilières					15 864,17		15 864,17		15 864,17	
6135	Locations mobilières					9 673,53		9 673,53		9 673,53	
	Sous Total compte 613					25 537,70		25 537,70		25 537,70	
615221	Bâtiments publics					347,64		347,64		347,64	
	Sous Total compte 61522					347,64		347,64		347,64	
	Sous Total compte 6152					347,64		347,64		347,64	
61551	Entretien réparations matériel roulant					5 619,72		5 619,72		5 619,72	

33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61558	Entretien réparations autres mobiliers					18,72		18,72		18,72	
	Sous Total compte 6155					5 638,44		5 638,44		5 638,44	
6156	Maintenance					3 365,04		3 365,04		3 365,04	
	Sous Total compte 615					9 351,12		9 351,12		9 351,12	
6161	Multirisques					3 928,74		3 928,74		3 928,74	
	Sous Total compte 616					3 928,74		3 928,74		3 928,74	
617	Etudes et recherches					13 480,00		13 480,00		13 480,00	
6182	Divers doc générale et technique					2 111,78		2 111,78		2 111,78	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					144,00		144,00		144,00	
	Sous Total compte 618					2 255,78		2 255,78		2 255,78	
	Sous Total compte 61					54 782,34		54 782,34		54 782,34	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					381,85		381,85		381,85	
	Sous Total compte 622					381,85		381,85		381,85	

33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Pub public relat publ annonces insert					2 100,00		2 100,00		2 100,00	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					1 155,30		1 155,30		1 155,30	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					8 097,60		8 097,60		8 097,60	
	Sous Total compte 623					11 352,90		11 352,90		11 352,90	
6244	Transports administratifs					52,60		52,60		52,60	
	Sous Total compte 624					52,60		52,60		52,60	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					1 547,67		1 547,67		1 547,67	
6256	Déplacts missions récep - missions					742,66		742,66		742,66	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					448,70		448,70		448,70	
	Sous Total compte 625					2 739,03		2 739,03		2 739,03	
6261	Frais d'affranchissement					2 579,60		2 579,60		2 579,60	
6262	Frais de télécommunications					1 250,00		1 250,00		1 250,00	
	Sous Total compte 626					3 829,60		3 829,60		3 829,60	

33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Aut serv extér concours divers					1 181,27		1 181,27		1 181,27	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					4 219,22		4 219,22		4 219,22	
	Sous Total compte 628					5 400,49		5 400,49		5 400,49	
	Sous Total compte 62					23 756,47		23 756,47		23 756,47	
6332	Cotisations versées au FNAL					361,64		361,64		361,64	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					682,71		682,71		682,71	
	Sous Total compte 633					1 044,35		1 044,35		1 044,35	
	Sous Total compte 63					1 044,35		1 044,35		1 044,35	
64111	Persl titulaire_rémunération principale					72 702,94		72 702,94		72 702,94	
	Sous Total compte 6411					72 702,94		72 702,94		72 702,94	
64131	Persel non titulaire - rémunération					9 479,67		9 479,67		9 479,67	
	Sous Total compte 6413					9 479,67		9 479,67		9 479,67	
6419	Rembst rémunérations du persel						776,92		776,92		776,92

33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 641					82 182,61	776,92	82 182,61	776,92	81 405,69	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					1 219,65		1 219,65		1 219,65	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					208,23		208,23		208,23	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance						151,00		151,00		151,00
	Sous Total compte 645					1 427,88	151,00	1 427,88	151,00	1 276,88	
6475	Autres charges sociales médecine travail					52,92		52,92		52,92	
	Sous Total compte 647					52,92		52,92		52,92	
6488	Autres charges de personnel					101 931,41		101 931,41		101 931,41	
	Sous Total compte 648					101 931,41		101 931,41		101 931,41	
	Sous Total compte 64					185 594,82	927,92	185 594,82	927,92	184 666,90	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					77 172,38		77 172,38		77 172,38	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					4 202,29		4 202,29		4 202,29	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					2 652,76		2 652,76		2 652,76	

33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					19 663,44		19 663,44		19 663,44	
	Sous Total compte 653					103 690,87		103 690,87		103 690,87	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					531,00		531,00		531,00	
	Sous Total compte 657					531,00		531,00		531,00	
65888	Autres					2,15		2,15		2,15	
	Sous Total compte 6588					2,15		2,15		2,15	
	Sous Total compte 658					2,15		2,15		2,15	
	Sous Total compte 65					104 224,02		104 224,02		104 224,02	
6811	DA - immob					54 993,41		54 993,41		54 993,41	
	Sous Total compte 681					54 993,41		54 993,41		54 993,41	
	Sous Total compte 68					54 993,41		54 993,41		54 993,41	
	Total classe 6					436 183,61	1 095,70	436 183,61	1 095,70	436 015,83	927,92
7461	D.G.D						30 000,00		30 000,00		30 000,00

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 746						30 000,00		30 000,00		30 000,00
74751	Participations - GFP de rattachement						444 288,75		444 288,75		444 288,75
	Sous Total compte 7475						444 288,75		444 288,75		444 288,75
	Sous Total compte 747						444 288,75		444 288,75		444 288,75
	Sous Total compte 74						474 288,75		474 288,75		474 288,75
7588	Autres produits divers de gestion couran						0,67		0,67		0,67
	Sous Total compte 758						0,67		0,67		0,67
	Sous Total compte 75						0,67		0,67		0,67
777	Quote-part des subv d'invest transférée						500,00		500,00		500,00
	Sous Total compte 77						500,00		500,00		500,00
7811	Reprises amort immob incorp et corp						17 382,88		17 382,88		17 382,88
	Sous Total compte 781						17 382,88		17 382,88		17 382,88
	Sous Total compte 78						17 382,88		17 382,88		17 382,88

## 33300 - S.C.O.T.A.

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 7					492 172,30		492 172,30		492 172,30	
	Total général	1 643 392,74	1 643 392,74	1 877 966,00	1 848 341,24	622 959,40	652 584,16	4 144 318,14	4 144 318,14	2 179 850,73	2 179 850,73



## PAGE DES SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de S.C.O.T.A. pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Vu par \_\_\_\_\_ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ..... par l'organe délibérant.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**062004**

**TRES. ARRAS MUNICIPALE**

**33300 S.C.O.T.A.**

**Nombre de pages : 52**

**FIN DE DOCUMENT**

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

## Délibération du Comité Syndical n° 471

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Monsieur LACHAMBRE se retire lors du vote du Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2019

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### « APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 »

Monsieur Michel MATHISSART, premier Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Le compte administratif 2019 reprend l'ensemble des opérations du budget prévisionnel de l'exercice, son résultat reflète la gestion des finances du Scota pour l'exercice 2019.

Les résultats sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<b>DEPENSES</b>			
Prévisions budgétaires	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Réalisations de l'exercice	186 775,79	436 015,83	622 791,62
Restes engagés	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires	277 276,00	906 135,00	1 183 411,00
Réalisations de l'exercice	159 316,16	493 100,22	652 416,38
Restes engagés	0,00		0,00
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
Excédent		57 084,39	29 624,76
Déficit	27 459,63		

<b>RESULTATS REPORTES 2018</b>			
Excédent	116 611,72	413 862,31	530 474,03
Déficit			
<b>RESULTATS DE CLOTURE 2019</b>			
Excédent	<b>89 152,09</b>	<b>470 946,70</b>	<b>560 098,79</b>
Déficit			
<b>SOLDE DES RESTES A REALISER</b>			
Excédent			
Déficit			
<b>RESULTATS CUMULES</b>			
Excédent	89 152,09	470 946,70	560 098,79
Déficit			

## AFFECTATION

Le solde de l'exécution de la section d'investissement reporté de + 89 152,09 € ainsi que le solde d'exécution de la section de fonctionnement de + 470 946,70 € seront repris au budget primitif 2020 et affectés respectivement aux comptes 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) pour + 89 152,09 €, 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) pour + 50 000,00 € et 002 (excédent de fonctionnement reporté) pour + 420 946,70 €.

## DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SCOTA**

Numéro SIRET : **25620310000035**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GENERALE**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : SCOTA**

**ANNEE 2019**

SCOTA - 62 - SCOTA	CA	2019
--------------------	----	------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 436 015,83	G 493 100,220
	Section d'investissement	B 186 775,790	H 159 316,160
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 413 862,310 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 116 611,720 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		622 791,620 = A+B+C+D	1 182 890,410 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E ,000	K ,000
	Section d'investissement	F ,000	L ,000
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	,000 = E+F	,000 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 436 015,830	= G+I+K 906 962,530
	Section d'investissement	= B+D+F 186 775,790	= H+J+L 275 927,880
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 622 791,620	= G+H+I+J+K+L 1 182 890,410

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	521 507,00	90 159,23	0,00	0,00	431 347,770
012	Charges de personnel et frais assimilés	221 000,00	186 639,17	0,00	0,00	34 360,830
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	,000
65	Autres charges de gestion courante	108 631,00	104 224,02	0,00	0,00	4 406,980
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>851 138,00</b>	<b>381 022,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 115,580</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	,000
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	,000
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>851 138,00</b>	<b>381 022,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 115,580</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	54 997,00	54 993,41			3,590
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			,000
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>54 997,00</b>	<b>54 993,41</b>			<b>3,590</b>
<b>TOTAL</b>		<b>906 135,00</b>	<b>436 015,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 119,170</b>
<b>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	927,92	0,00	0,00	,000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	0,00	0,00	0,00	0,00	,000
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	,000
74	Dotations, subventions et participations	474 288,75	474 288,75	0,00	0,00	,000
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,67	0,00	0,00	,000
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>474 288,75</b>	<b>475 217,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	,000
77	Produits exceptionnels	100,94	0,00	0,00	0,00	100,940
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>474 389,69</b>	<b>475 217,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	17 883,00	17 882,88			,120
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			,000
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>17 883,00</b>	<b>17 882,88</b>			<b>,120</b>
<b>TOTAL</b>		<b>492 272,69</b>	<b>493 100,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 413 862,31				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	,000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	199 420,00	145 697,11	0,00	53 722,890
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	,000
21	Immobilisations corporelles	39 973,00	3 195,80	0,00	36 777,200
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	,000
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	,000
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>239 393,00</b>	<b>148 892,91</b>	<b>0,00</b>	<b>90 500,090</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	,000
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	,000
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	20 000,00	0,00	,000
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	,000
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	,000
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	,000
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
<b>45..</b>	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>259 393,00</b>	<b>168 892,91</b>	<b>0,00</b>	<b>90 500,090</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	17 883,00	17 882,88		,120
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		,000
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>17 883,00</b>	<b>17 882,88</b>		<b>,120</b>
<b>TOTAL</b>		<b>277 276,00</b>	<b>186 775,79</b>	<b>0,00</b>	<b>90 500,210</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>		0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	,000
13	Subventions d'investissement	38 500,00	37 155,00	0,00	1 345,000
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	,000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	,000
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	,000
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	,000
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	,000
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	,000
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>38 500,00</b>	<b>37 155,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 345,000</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	17 167,28	17 167,75	0,00	,000
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	50 000,00	50 000,00	0,00	,000
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	,000
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	,000
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	,000
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>67 167,28</b>	<b>67 167,75</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
<b>45..</b>	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>105 667,28</b>	<b>104 322,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 344,530</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	54 997,00	54 993,41		3,590
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		,000
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>54 997,00</b>	<b>54 993,41</b>		<b>3,590</b>
<b>TOTAL</b>		<b>160 664,28</b>	<b>159 316,16</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348,120</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>		116 611,72			

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>CA 2019</b>
---------------------------	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	90 159,23		90 159,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	186 639,17		186 639,17
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	104 224,02		104 224,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	54 993,41	54 993,41
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>381 022,42</b>	<b>54 993,41</b>	<b>436 015,83</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	500,00	500,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	145 697,11	0,00	145 697,11
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 195,80	0,00	3 195,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		17 382,88	17 382,88
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>168 892,91</b>	<b>17 882,88</b>	<b>186 775,79</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	927,92		927,92
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	474 288,75		474 288,75
75	Autres produits de gestion courante	0,67		0,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	500,00	500,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	17 382,88	17 382,88
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>475 217,34</b>	<b>17 882,88</b>	<b>493 100,22</b>
<b>Pour information</b>				<b>413 862,31</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>413 862,31</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 167,75	0,00	17 167,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00		50 000,00
13	Subventions d'investissement	37 155,00	0,00	37 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		54 993,41	54 993,41
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>104 322,75</b>	<b>54 993,41</b>	<b>159 316,16</b>
<b>Pour information</b>				<b>116 611,72</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>				<b>116 611,72</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>521 507,00</b>	<b>90 159,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>431 347,77</b>
6023	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60622	Carburants	100,00	50,00	0,00	0,00	50,00
60623	Alimentation	800,00	621,07	0,00	0,00	178,93
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	1 375,94	0,00	0,00	1 624,06
60632	Fournitures de petit équipement	8 500,00	787,98	0,00	0,00	7 712,02
6064	Fournitures administratives	5 000,00	3 943,17	0,00	0,00	1 056,83
6068	Autres matières et fournitures	407 067,00	4 842,26	0,00	0,00	402 224,74
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	229,00	0,00	0,00	4 771,00
6132	Locations immobilières	20 800,00	15 864,17	0,00	0,00	4 935,83
6135	Locations mobilières	11 520,00	9 673,53	0,00	0,00	1 846,47
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	1 600,00	347,64	0,00	0,00	1 252,36
61551	Matériel roulant	5 700,00	5 619,72	0,00	0,00	80,28
61558	Autres biens mobiliers	250,00	18,72	0,00	0,00	231,28
6156	Maintenance	11 100,00	3 365,04	0,00	0,00	7 734,96
6161	Assurance multirisques	4 100,00	3 928,74	0,00	0,00	171,26
617	Etudes et recherches	0,00	13 480,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 111,78	0,00	0,00	388,22
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 600,00	144,00	0,00	0,00	2 456,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	370,00	381,85	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 100,00	0,00	0,00	900,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	1 155,30	0,00	0,00	844,70
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	8 097,60	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6244	Transports administratifs	33,00	52,60	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 700,00	1 547,67	0,00	0,00	1 152,33
6256	Missions	1 100,00	742,66	0,00	0,00	357,34
6257	Réceptions	1 900,00	448,70	0,00	0,00	1 451,30
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	2 579,60	0,00	0,00	1 220,40
6262	Frais de télécommunications	1 100,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 300,00	1 181,27	0,00	0,00	118,73
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 100,00	4 219,22	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	-33,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>221 000,00</b>	<b>186 639,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 360,83</b>
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	361,64	0,00	0,00	638,36
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 000,00	682,71	0,00	0,00	317,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64111	Rémunération principale	74 000,00	72 702,94	0,00	0,00	1 297,06
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	4 000,00	9 479,67	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	700,00	1 219,65	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	200,00	208,23	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	52,92	0,00	0,00	47,08
6488	Autres charges	140 000,00	101 931,41	0,00	0,00	38 068,59
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>108 631,00</b>	<b>104 224,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 406,98</b>
6531	Indemnités	76 500,00	77 172,38	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	5 600,00	4 202,29	0,00	0,00	1 397,71
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	2 652,76	0,00	0,00	847,24
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	20 500,00	19 663,44	0,00	0,00	836,56
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	531,00	531,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 000,00	2,15	0,00	0,00	1 997,85
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>851 138,00</b>	<b>381 022,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 115,58</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>851 138,00</b>	<b>381 022,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 115,58</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(</b>	<b>54 997,00</b>	<b>54 993,41</b>			<b>3,59</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	54 997,00	54 993,41			3,59
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>54 997,00</b>	<b>54 993,41</b>			<b>3,59</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>54 997,00</b>	<b>54 993,41</b>			<b>3,59</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>906 135,00</b>	<b>436 015,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 119,17</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>927,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	776,92	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	151,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>474 288,75</b>	<b>474 288,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7461	DGD	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	444 288,75	444 288,75	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,67	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>474 288,75</b>	<b>475 217,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>100,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,94</b>
7788	Produits exceptionnels divers	100,94	0,00	0,00	0,00	100,94
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>474 389,69</b>	<b>475 217,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</b>	<b>17 883,00</b>	<b>17 882,88</b>			<b>0,12</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	500,00	500,00			0,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	17 383,00	17 382,88			0,12
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>17 883,00</b>	<b>17 882,88</b>			<b>0,12</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>492 272,69</b>	<b>493 100,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>		<b>413 862,31</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	,000	0,00	0,00	,000
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	199 420,000	145 697,11	0,00	53 722,890
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	139 920,000	133 965,11	0,00	5 954,890
2031	Frais d'études	55 468,000	7 700,00	0,00	47 768,000
2051	Concessions et droits similaires	4 032,000	4 032,00	0,00	,000
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	,000	0,00	0,00	,000
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	39 973,000	3 195,80	0,00	36 777,200
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,000	1 618,00	0,00	10 382,000
2184	Mobilier	1 800,000	1 108,80	0,00	691,200
2188	Autres immobilisations corporelles	26 173,000	469,00	0,00	25 704,000
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	,000	0,00	0,00	,000
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	,000	0,00	0,00	,000
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>239 393,000</b>	<b>148 892,91</b>	<b>0,00</b>	<b>90 500,090</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,000	20 000,00	0,00	,000
168751	GFP de rattachement	20 000,000	20 000,00	0,00	,000
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>20 000,000</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>,000</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>,000</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>259 393,000</b>	<b>168 892,91</b>	<b>0,00</b>	<b>90 500,090</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	17 883,000	17 882,88		,120
	Charges transférées (6)	17 883,000	17 882,88		,120
13911	Etat et établissements nationaux	500,000	500,00		,000
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	17 383,000	17 382,88		,120
041	Opérations patrimoniales (7)	,000	0,00		,000
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>17 883,000</b>	<b>17 882,88</b>		<b>,120</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>277 276,000</b>	<b>186 775,79</b>	<b>0,00</b>	<b>90 500,210</b>
<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	,000	0,00	0,00	,000
13	Subventions d'investissement	38 500,000	37 155,00	0,00	1 345,000
1312	Régions	,000	37 155,00	0,00	,000
1328	Autres	38 500,000	0,00	0,00	38 500,000
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	,000	0,00	0,00	,000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	,000	0,00	0,00	,000
204	Subventions d'équipement versées	,000	0,00	0,00	,000
21	Immobilisations corporelles	,000	0,00	0,00	,000
22	Immobilisations reçues en affectation	,000	0,00	0,00	,000
23	Immobilisations en cours	,000	0,00	0,00	,000
Total des recettes d'équipement		38 500,000	37 155,00	0,00	1 345,000
10	Dotations, fonds divers et réserves	67 167,280	67 167,75	0,00	,000
10222	F.C.T.V.A.	17 167,280	17 167,75	0,00	,000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,000	50 000,00	0,00	,000
Total des recettes financières		67 167,280	67 167,75	0,00	,000
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		,000	0,00	0,00	,000
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>105 667,280</b>	<b>104 322,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 344,530</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	,000			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	54 997,000	54 993,41		3,590
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	35 740,000	35 739,86		,140
28031	Amortissements des frais d'études	11 061,000	11 060,40		,600
28051	Concessions et droits similaires	981,000	980,19		,810
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 014,000	4 013,37		,630
28184	Mobilier	1 003,000	1 002,06		,940
28188	Autres immobilisations corporelles	2 198,000	2 197,53		,470
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>54 997,000</b>	<b>54 993,41</b>		<b>3,590</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	,000	0,00		,000
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>54 997,000</b>	<b>54 993,41</b>		<b>3,590</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>160 664,280</b>	<b>159 316,16</b>	<b>0,00</b>	<b>1 348,120</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		116 611,72			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

## REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)

Dépenses réelles	0,00	148 892,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 892,91
- Equipements municipaux (2)		148 892,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 892,91
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2018	0,00											0,00
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>186 775,79</b>	<b>0,00</b>	<b>186 775,79</b>								
<b>Total recettes</b>	<b>116 611,72</b>	<b>159 316,16</b>	<b>0,00</b>	<b>275 927,88</b>								
<b>Solde d'investissement</b>	<b>116 611,72</b>	<b>-27 459,63</b>	<b>0,00</b>	<b>89 152,09</b>								

## RESTE A REALISER au 31/12/2019

<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0,00</b>											
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0,00</b>											
<b>SOLDE RAR d'investissement</b>	<b>0,00</b>											

## FONCTIONNEMENT

## REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)

<b>Total dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>436 015,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>436 015,83</b>
<b>Total recettes</b>	<b>413 862,31</b>	<b>492 634,07</b>	<b>0,00</b>	<b>466,15</b>	<b>0,00</b>	<b>906 962,53</b>						
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>413 862,31</b>	<b>56 618,24</b>	<b>0,00</b>	<b>466,15</b>	<b>0,00</b>	<b>470 946,70</b>						

## RESTE A REALISER au 31/12/2019

<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0,00</b>											
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0,00</b>											
<b>Solde RAR fonctionnement</b>	<b>0,00</b>											

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
---------------------------	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A1</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

## DEPENSES

<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>186 775,79</b>	<b>0,00</b>	<b>186 775,79</b>								
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>								
168751	GFP de rattachement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>145 697,11</b>	<b>0,00</b>	<b>145 697,11</b>								
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	133 965,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 965,11
2031	Frais d'études	0,00	7 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	4 032,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 032,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>3 195,80</b>	<b>0,00</b>	<b>3 195,80</b>								
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 618,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 618,00
2184	Mobilier	0,00	1 108,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 108,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	469,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>	<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>								
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>	<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>								
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	17 382,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 382,88

## RECETTES

<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>116 611,72</b>	<b>159 316,16</b>	<b>0,00</b>	<b>275 927,88</b>								
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>67 167,75</b>	<b>0,00</b>	<b>67 167,75</b>								
10222	F.C.T.V.A.	0,00	17 167,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 167,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>37 155,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 155,00</b>								
1312	Régions	0,00	37 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 155,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>	<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>								
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>	<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>								
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	35 739,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 739,86
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	11 060,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 060,40
28051	Concessions et droits similaires	0,00	980,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980,19
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	4 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 013,37
28184	Mobilier	0,00	1 002,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002,06

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 197,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 197,53
001	Solde d'exécution reporté de 2018	116 611,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 611,72

## FONCTIONNEMENT

## DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		0,00	436 015,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436 015,83
011	Charges à caractère général	0,00	90 159,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 159,23
6023	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60623	Alimentation	0,00	621,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	621,07
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 375,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 375,94
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	787,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	787,98
6064	Fournitures administratives	0,00	3 943,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 943,17
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 842,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 842,26
611	Contrats de prestations de services	0,00	229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229,00
6132	Locations immobilières	0,00	15 864,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 864,17
6135	Locations mobilières	0,00	9 673,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 673,53
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	347,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347,64
61551	Matériel roulant	0,00	5 619,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 619,72
61558	Autres biens mobiliers	0,00	18,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18,72
6156	Maintenance	0,00	3 365,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 365,04
6161	Assurance multirisques	0,00	3 928,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 928,74
617	Etudes et recherches	0,00	13 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 480,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 111,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 111,78
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	381,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381,85
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 155,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 155,30
6236	Catalogues et imprimés	0,00	8 097,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 097,60
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	0,00	52,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,60
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 547,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 547,67

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6256	Missions	0,00	742,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	742,66
6257	Réceptions	0,00	448,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448,70
6261	Frais d'affranchissement	0,00	2 579,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 579,60
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 181,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181,27
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 219,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 219,22
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>186 639,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 639,17</b>
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	361,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361,64
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	682,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	682,71
64111	Rémunération principale	0,00	72 702,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 702,94
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	9 479,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 479,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 219,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 219,65
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	208,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208,23
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	52,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,92
6488	Autres charges	0,00	101 931,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 931,41
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>104 224,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>104 224,02</b>
6531	Indemnités	0,00	77 172,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 172,38
6532	Frais de mission	0,00	4 202,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 202,29
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 652,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 652,76
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	19 663,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 663,44
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531,00
65888	Autres	0,00	2,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,15
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 993,41</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	54 993,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 993,41

## RECETTES

<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>413 862,31</b>	<b>492 634,07</b>	<b>0,00</b>	<b>466,15</b>	<b>0,00</b>	<b>906 962,53</b>						
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>461,77</b>	<b>0,00</b>	<b>466,15</b>	<b>0,00</b>	<b>927,92</b>						
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	310,77	0,00	466,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	776,92
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	151,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00</b>	<b>474 288,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>474 288,75</b>

## IV - ANNEXES

IV

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
7461	DGD	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
74751	GFP de rattachement	0,00	444 288,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 288,75
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,67</b>
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 882,88</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au cc	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	17 382,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 382,88
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté</b>		<b>413 862,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>413 862,31</b>

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>436 015,83</b>	<b>436 015,83</b>
011 Charges à caractère général	0,00	90 159,23	90 159,23
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	186 639,17	186 639,17
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	54 993,41	54 993,41
65 Autres charges de gestion courante	0,00	104 224,02	104 224,02
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>413 862,31</b>	<b>492 634,07</b>	<b>906 496,38</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	413 862,31	0,00	413 862,31
013 Atténuations de charges	0,00	461,77	461,77
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	17 882,88	17 882,88
74 Dotations, subventions et participations	0,00	474 288,75	474 288,75
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,67	0,67
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00

## Sous-fonction 02

020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
---	-------------------------

CHAPITRES	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>330 901,63</b>	<b>105 114,20</b>
011 Charges à caractère général	89 072,84	1 086,39
012 Charges de personnel et frais assimilés	186 302,23	336,94
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	54 993,41	0,00
65 Autres charges de gestion courante	533,15	103 690,87
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>492 634,07</b>	<b>0,00</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	461,77	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	17 882,88	0,00
74 Dotations, subventions et participations	474 288,75	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,67	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
---------------------------	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION 2 Enseignement-formation**

CHAPITRES	20 Services communs	Total
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>466,15</b>	<b>466,15</b>
013 Atténuations de charges	466,15	466,15

(1) de l'exercice + restes à réaliser

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>186 775,79</b>	<b>186 775,79</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>186 775,79</b>	<b>186 775,79</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	17 882,88	17 882,88
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	20 000,00	20 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	145 697,11	145 697,11
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 195,80	3 195,80
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>116 611,72</b>	<b>159 316,16</b>	<b>275 927,88</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>116 611,72</b>	<b>159 316,16</b>	<b>275 927,88</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	116 611,72	0,00	116 611,72
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	54 993,41	54 993,41
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	67 167,75	67 167,75
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	37 155,00	37 155,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02
	020 Administration générale de la
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>186 775,79</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>186 775,79</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	17 882,88
16 Emprunts et dettes assimilées	20 000,00
20 Immobilisations incorporelles	145 697,11
21 Immobilisations corporelles	3 195,80
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>159 316,16</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>159 316,16</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	54 993,41
10 Dotations, fonds divers et réserves	67 167,75
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	37 155,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA	2019
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
---------------------------	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA	2019
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
---------------------------	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>	<b>A2.6</b>

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA	2019
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
								Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)</b>	<b>A2.8</b>

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

<b>CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	6	13/12/2017
Linéaire	Autres installations techniques matériel et outillages techniques	5	13/12/2017
Linéaire	Etudes et frais relatives aux documents d'urbanisme	10	13/12/2017
Linéaire	Logiciels	5	13/12/2017
Linéaire	Matériel informatique	6	13/12/2017
Linéaire	Mobilier	10	13/12/2017
Linéaire	Véhicules légers	10	13/12/2017

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		20 500,000	20 500,000
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		20 000,000	20 000,000
1687	Autres dettes	20 000,000	20 000,000
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		500,000	500,000
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	,000	,000
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	500,000	500,000
020	Dépenses imprévues ( investissement )	,000	,000

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>72 164,280</b>	<b>III 72 161,160</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>17 167,280</b>	<b>17 167,750</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	17 167,280	17 167,750
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(6)</b>		<b>54 997,000</b>	<b>54 993,410</b>
2802	<i>Amortissement des immobilisations</i>	35 740,000	35 739,860
28031	<i>Amortissement des immobilisations</i>	11 061,000	11 060,400
28051	<i>Amortissement des immobilisations</i>	981,000	980,190
28183	<i>Amortissement des immobilisations</i>	4 014,000	4 013,370
28184	<i>Amortissement des immobilisations</i>	1 003,000	1 002,060
28188	<i>Amortissement des immobilisations</i>	2 198,000	2 197,530
024	Produits de cessions	,000	,000
021	Virement de la section de fonctionnement	,000	,000

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>72 161,160</b>	<b>,000</b>	<b>116 611,720</b>	<b>50 000,00</b>	<b>238 772,88</b>

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>20 500,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>238 772,88</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (3)	<b>+ 218 272,880</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>A10.1</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/02/2019	Etude > mobilités douces - Acompte 1	18 360,00	0,00	
17/04/2019	adm > écrans PC tech	1 618,00	0,00	5
17/04/2019	adm > 2 bureaux urbanistes	1 108,80	0,00	10
30/04/2019	adm > logiciel GF	1 416,00	0,00	5
09/09/2019	ADM > projecteur vidéo	469,00	0,00	10
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 971,80</b>	<b>,000</b>	

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>TOTAL GENERAL</b>							

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	,000
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	,000

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b> <b>ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	<b>A10.4</b>

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
			,000	
Mise à disposition				
			,000	
Affectation				
			,000	
Mises en concession ou affermage				
			,000	
Divers				
			,000	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>,000</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.5</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	
<b>ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>Libellé de la recette :</b>							
<b>Reste à employer au 01/01/N :</b>							
<b>Recettes</b>				<b>Dépenses</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N :</b>							

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>				0,00			
<b>TOTAL Recettes</b>				<b>TOTAL Dépenses</b>			
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>							

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0	0	0	0	0	0
Attaché territorial	A	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif	C	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0	0	0	0	0	0
Technicien territorial	B	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		0	0	0	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>CA 2019</b>
---------------------------	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019</b>	<b>C1.2</b>

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b> <b>(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u> 02/01/2012	COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS	EPIC COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS		200 000,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

SCOTA - 62 - SCOTA	CA 2019
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>CA 2019</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Pascal LACHAMBRE,  
A Arras, le 12/02/2020  
Le Pascal LACHAMBRE,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.  
A Arras, le 12/02/2020

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 49  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour :  
           Contre :  
           Abstention :  
 Date de convocation : 08/01/2020

Certifié exécutoire par le Pascal LACHAMBRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.22	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.24	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.25	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.26	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.30	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.32	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.33	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.34	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.35	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.36	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.37	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.39	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.40	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.41	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.42	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.43	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.44	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.45	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.47	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.48	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.49	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.50	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n° 472

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### « AFFECTATION DE RESULTATS 2019 »

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019,  
Considérant ses résultats conformes à ceux du Compte de Gestion 2019 du Receveur,  
Constatant que le Compte Administratif présente :

- Un excédent pour la section d'investissement de 89 152,09 €
- Un excédent pour la section de fonctionnement de 470 946,70 €
- Un solde de restes à réaliser de 0,00 €

#### **Décide d'affecter le résultat d'investissement comme suit :**

Compte tenu des excédents disponibles et des projets d'investissements futurs, il convient d'affecter à la section d'investissement la somme de 50 000,00 €.

Décision d'affectation :

Affectation au budget primitif 2020 de l'excédent de la section d'investissement reporté pour un montant de 89 152,09 € au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) et 50 000,00 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

#### **Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

Décision d'affectation :

Affectation au budget primitif 2020 de l'excédent de la section de fonctionnement reporté pour un montant de 420 946,70 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n° 473

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :

- Votants :

- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :

- Contre :

- Abstention :

### « FIXATION DE LA COTISATION DU SCOTA POUR L'ANNEE 2020 »

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5711-1,

Vu les Statuts du Scota,

Il est exposé ce qui suit :

L'adhésion à un syndicat mixte comporte des conséquences financières pour ses membres relatives à leur participation aux dépenses du syndicat mixte (art. L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales). Le montant de la cotisation de ses membres est voté par le Comité Syndical, celle-ci a été évoquée lors du Débat d'Orientations Budgétaires. Cette cotisation est fixée par habitant et par an. Elle pourra être réactualisée en fonction des besoins du syndicat mixte.

Le budget annuel du Scota est soumis au vote majoritaire du Comité dans le respect du principe de l'équilibre budgétaire.

Le syndicat est financé par les établissements publics de coopération intercommunale qui le composent.

Le Président veillera à solliciter toutes les participations financières, notamment celle de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation, susceptibles d'alléger la charge imputable aux Collectivités concernées.

Par conséquent, la construction budgétaire doit être équilibrée en dépenses et en recettes. Afin de respecter l'équilibre budgétaire, et en accord avec la décision du bureau réuni le 29 janvier 2020, la cotisation des EPCI membres du Scota, pour l'année 2020, est fixée à 2,37 €. Soit une baisse 20 centimes par rapport au précédent budget de l'exercice 2019.

La cotisation est donc fixée à un montant de 2,37 € / habitant.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SCOTA, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n° 474

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### « BUDGET PRIMITIF 2020 »

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Il vous est demandé, après avis favorable du bureau réuni le 29 janvier 2020, d'approuver le Budget Primitif de l'exercice 2020.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SCOTA**

Numéro SIRET : **25620310000035**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GENERALE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : SCOTA**

**ANNEE 2020**

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>BP 2020</b>
---------------------------	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>834 036,00</b>	<b>413 089,30</b>
	+	+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent) <b>420 946,70</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>834 036,00</b>	<b>834 036,00</b>

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>246 273,00</b>	<b>157 120,91</b>
	+	+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif) <b>89 152,09</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>246 273,00</b>	<b>246 273,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 080 309,00</b>	<b>1 080 309,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	521 507,00	0,00	401 592,00		401 592,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	221 000,00	0,00	226 970,00		226 970,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	108 631,00	0,00	119 565,00		119 565,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>851 138,00</b>	<b>0,00</b>	<b>748 127,00</b>		<b>748 127,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>851 138,00</b>	<b>0,00</b>	<b>748 127,00</b>		<b>748 127,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	54 997,00		85 909,00		85 909,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>54 997,00</b>		<b>85 909,00</b>		<b>85 909,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>906 135,00</b>	<b>0,00</b>	<b>834 036,00</b>		<b>834 036,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

834 036,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	250,00		250,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	474 288,75	0,00	408 524,00		408 524,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>474 288,75</b>	<b>0,00</b>	<b>408 774,00</b>		<b>408 774,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	100,94	0,00	99,30		99,30
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>474 389,69</b>	<b>0,00</b>	<b>408 873,30</b>		<b>408 873,30</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	17 883,00		4 216,00		4 216,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>17 883,00</b>		<b>4 216,00</b>		<b>4 216,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>492 272,69</b>	<b>0,00</b>	<b>413 089,30</b>		<b>413 089,30</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

420 946,70

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

834 036,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

81 693,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	199 420,00	0,00	105 000,00		105 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	39 973,00	0,00	116 983,00		116 983,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>239 393,00</b>	<b>0,00</b>	<b>221 983,00</b>		<b>221 983,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	74,00		74,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	0,00	20 000,00		20 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 074,00</b>		<b>20 074,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>259 393,00</b>	<b>0,00</b>	<b>242 057,00</b>		<b>242 057,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	17 883,00		4 216,00		4 216,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>17 883,00</b>		<b>4 216,00</b>		<b>4 216,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>277 276,00</b>	<b>0,00</b>	<b>246 273,00</b>		<b>246 273,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>246 273,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	38 500,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>38 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	17 167,28	0,00	21 211,91		21 211,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	50 000,00	0,00	50 000,00		50 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>67 167,28</b>	<b>0,00</b>	<b>71 211,91</b>		<b>71 211,91</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>105 667,28</b>	<b>0,00</b>	<b>71 211,91</b>		<b>71 211,91</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	54 997,00		85 909,00		85 909,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>54 997,00</b>		<b>85 909,00</b>		<b>85 909,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>160 664,28</b>	<b>0,00</b>	<b>157 120,91</b>		<b>157 120,91</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>89 152,09</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>246 273,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>81 693,00</b>
--	------------------

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>BP 2020</b>
---------------------------	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	401 592,00		401 592,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	226 970,00		226 970,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	119 565,00		119 565,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	85 909,00	85 909,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>748 127,00</b>	<b>85 909,00</b>	<b>834 036,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

834 036,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	74,00	0,00	74,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 216,00	4 216,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	105 000,00	0,00	105 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	116 983,00	0,00	116 983,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>242 057,00</b>	<b>4 216,00</b>	<b>246 273,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

246 273,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	250,00		250,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	408 524,00		408 524,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	99,30	4 216,00	4 315,30
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>408 873,30</b>	<b>4 216,00</b>	<b>413 089,30</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	420 946,70
------------------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	834 036,00
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 211,91	0,00	21 211,91
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		85 909,00	85 909,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>21 211,91</b>	<b>85 909,00</b>	<b>107 120,91</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	89 152,09
---	-----------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	50 000,00
----------------------------	-----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	246 273,00
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>521 507,00</b>	<b>401 592,00</b>	
60621	Combustibles	200,00	200,00	
60622	Carburants	100,00	100,00	
60623	Alimentation	800,00	800,00	
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	3 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	8 500,00	8 500,00	
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	412 767,00	269 530,00	
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	5 000,00	
6132	Locations immobilières	20 800,00	18 200,00	
6135	Locations mobilières	11 520,00	8 532,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	1 600,00	1 600,00	
61551	Matériel roulant	1 000,00	1 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	250,00	250,00	
6156	Maintenance	11 100,00	10 690,00	
6161	Assurance multirisques	4 100,00	7 500,00	
617	Etudes et recherches		25 000,00	
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	2 600,00	2 600,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	370,00	390,00	
6226	Honoraires	2 500,00	2 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	3 500,00	
6238	Divers	800,00	800,00	
6244	Transports administratifs		0,00	
6251	Voyages et déplacements	2 700,00	2 700,00	
6256	Missions	1 100,00	1 100,00	
6257	Réceptions	2 200,00	2 200,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	3 800,00	
6262	Frais de télécommunications	500,00	500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 300,00	1 300,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 100,00	4 500,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>221 000,00</b>	<b>226 970,00</b>	
6331	Versement de transport		0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	380,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 000,00	690,00	
64111	Rémunération principale	74 000,00	79 000,00	
64118	Autres indemnités		10 500,00	
64131	Rémunérations	4 000,00	10 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	700,00	13 100,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	200,00	21 200,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	100,00	
6488	Autres charges	140 000,00	92 000,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>108 631,00</b>	<b>119 565,00</b>	
6531	Indemnités	76 500,00	77 500,00	
6532	Frais de mission	5 600,00	7 000,00	
6533	Cotisations de retraite	3 500,00	6 400,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	20 500,00	20 500,00	
6535	Formation		7 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	531,00	1 065,00	
65888	Autres	2 000,00	100,00	

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		851 138,00	748 127,00	
66	Charges financières (b)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)		0,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		851 138,00	748 127,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	54 997,00	85 909,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	54 997,00	85 909,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		54 997,00	85 909,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		54 997,00	85 909,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		906 135,00	834 036,00	

+	<b>RESTES A REALISER 2019 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>834 036,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	,000
= Différence ICNE N - ICNE N-1	,000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	III
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>		<b>250,00</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		200,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		50,00	
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>		<b>0,00</b>	
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>		<b>0,00</b>	
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>474 288,75</b>	<b>408 524,00</b>	
7461	DGD	30 000,00	0,00	
74751	GFP de rattachement	444 288,75	408 524,00	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>474 288,75</b>	<b>408 774,00</b>	
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>100,94</b>	<b>99,30</b>	
7788	Produits exceptionnels divers	100,94	99,30	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>474 389,69</b>	<b>408 873,30</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	<b>17 883,00</b>	<b>4 216,00</b>	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	500,00	4 216,00	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	17 383,00	0,00	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>17 883,00</b>	<b>4 216,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>492 272,69</b>	<b>413 089,30</b>	

	+
<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>420 946,70</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>834 036,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	,000
= Différence ICNE N - ICNE N-1	,000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	199 420,00	105 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	139 920,00	100 000,00	
2031	Frais d'études	57 000,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 500,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	39 973,00	116 983,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,00	12 000,00	
2184	Mobilier	1 800,00	1 800,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	26 173,00	103 183,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>239 393,00</b>	<b>221 983,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves		74,00	
10222	F.C.T.V.A.		74,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	20 000,00	
168751	GFP de rattachement	20 000,00	20 000,00	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 074,00</b>	
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>259 393,00</b>	<b>242 057,00</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	17 883,00	4 216,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	17 883,00	4 216,00	
13911	Etat et établissements nationaux	500,00	500,00	
13912	Régions		3 716,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	17 383,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>17 883,00</b>	<b>4 216,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>277 276,00</b>	<b>246 273,00</b>	

<b>RESTES A REALISER 2019 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>246 273,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	38 500,00	0,00	
1328	Autres	38 500,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>38 500,00</b>	<b>0,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	67 167,28	71 211,91	
10222	F.C.T.V.A.	17 167,28	21 211,91	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00	50 000,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>67 167,28</b>	<b>71 211,91</b>	
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>105 667,28</b>	<b>71 211,91</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	54 997,00	85 909,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	35 740,00	66 654,00	
28031	Amortissements des frais d'études	11 061,00	12 269,00	
28051	Concessions et droits similaires	981,00	1 788,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 014,00	3 768,00	
28184	Mobilier	1 003,00	1 113,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	2 198,00	317,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>54 997,00</b>	<b>85 909,00</b>	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>54 997,00</b>	<b>85 909,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>160 664,28</b>	<b>157 120,91</b>	

<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>89 152,09</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>246 273,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b> 0,00	<b>d</b> 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	74,000	241 983,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000	,000	242 057,000
Equipements municipaux (2)		221 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 983,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	74,00											74,00
Dépenses d'ordre	,000											,000
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>74,00</b>	<b>246 199,00</b>	<b>0,00</b>	<b>246 273,00</b>								
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>74,00</b>	<b>246 199,00</b>	<b>0,00</b>	<b>246 273,00</b>								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	50 000,00	107 120,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 120,91
RAR N-1 et reports	89 152,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 152,09
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>139 152,09</b>	<b>107 120,91</b>	<b>0,00</b>	<b>246 273,00</b>								

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	834 036,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	834 036,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>834 036,00</b>	<b>0,00</b>	<b>834 036,00</b>								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	413 089,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	413 089,30
RAR N-1 et reports	420 946,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 946,70
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>420 946,70</b>	<b>413 089,30</b>	<b>0,00</b>	<b>834 036,00</b>								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES													
<b>Total dépenses d'investissement</b>		74,00	246 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 273,00
<b>Dépenses réelles</b>		74,00	241 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 057,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	74,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74,00
10222	F.C.T.V.A.	74,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
168751	GFP de rattachement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	116 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 983,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
2184	Mobilier	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	103 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 183,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		0,00	4 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 216,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	4 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 216,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
13912	Régions	0,00	3 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 716,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES													
<b>Total recettes d'investissement</b>		139 152,09	107 120,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 273,00
<b>Recettes réelles</b>		139 152,09	21 211,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 364,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	89 152,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 152,09
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	89 152,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 152,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	21 211,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 211,91
10222	F.C.T.V.A.	0,00	21 211,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 211,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>Recettes d'ordre</b>		0,00	85 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 909,00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	85 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 909,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	66 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 654,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	12 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 269,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	1 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	3 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 768,00
28184	Mobilier	0,00	1 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 113,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	317,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317,00

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	834 036,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	834 036,00
Dépenses réelles		0,00	748 127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	748 127,00
011	Charges à caractère général	0,00	401 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	401 592,00
60621	Combustibles	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60622	Carburants	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60623	Alimentation	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	269 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 530,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	18 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 200,00
6135	Locations mobilières	0,00	8 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 532,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
61551	Matériel roulant	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6156	Maintenance	0,00	10 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 690,00
6161	Assurance multirisques	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,00
6226	Honoraires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6238	Divers	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
6256	Missions	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6257	Réceptions	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>226 970,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>226 970,00</b>
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690,00
64111	Rémunération principale	0,00	79 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
64131	Rémunérations	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	13 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6488	Autres charges	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>119 565,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>119 565,00</b>
6531	Indemnités	0,00	77 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 500,00
6532	Frais de mission	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
6535	Formation	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	1 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 065,00
65888	Autres	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>85 909,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 909,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>85 909,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 909,00</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	85 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 909,00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>RECETTES</b>													
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		420 946,70	413 089,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	834 036,00
<b>Recettes réelles</b>		420 946,70	408 873,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829 820,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	420 946,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 946,70
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	420 946,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 946,70
013	<b>Atténuations de charges</b>	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
74	<b>Dotations, subventions et participations</b>	0,00	408 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 524,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	408 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 524,00
77	<b>Produits exceptionnels</b>	0,00	99,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,30
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	99,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99,30
<b>Recettes d'ordre</b>		0,00	4 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 216,00
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	0,00	4 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 216,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	0,00	4 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 216,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL FONCTIONNEMENT**

**IV**  
**A1.1**

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>834 036,00</b>	<b>834 036,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>834 036,00</b>	<b>834 036,00</b>
011 Charges à caractère général	0,00	401 592,00	401 592,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	226 970,00	226 970,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	85 909,00	85 909,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	119 565,00	119 565,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>420 946,70</b>	<b>413 089,30</b>	<b>834 036,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>413 089,30</b>	<b>413 089,30</b>
013 Atténuations de charges	0,00	250,00	250,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	4 216,00	4 216,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	408 524,00	408 524,00
77 Produits exceptionnels	0,00	99,30	99,30
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>420 946,70</b>	<b>0,00</b>	<b>420 946,70</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	420 946,70	0,00	420 946,70

CHAPITRES	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>715 536,00</b>	<b>118 500,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>715 536,00</b>	<b>118 500,00</b>
011 Charges à caractère général	401 592,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	226 970,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	85 909,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	1 065,00	118 500,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>413 089,30</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>413 089,30</b>	<b>0,00</b>
013 Atténuations de charges	250,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	4 216,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
74 Dotations, subventions et participation	408 524,00	0,00
77 Produits exceptionnels	99,30	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>74,00</b>	<b>246 199,00</b>	<b>246 273,00</b>
Dépenses de l'exercice	74,00	246 199,00	246 273,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>74,00</b>	<b>246 199,00</b>	<b>246 273,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	4 216,00	4 216,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	74,00	0,00	74,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	20 000,00	20 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	105 000,00	105 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	116 983,00	116 983,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>139 152,09</b>	<b>107 120,91</b>	<b>246 273,00</b>
Recettes de l'exercice	50 000,00	107 120,91	157 120,91
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>50 000,00</b>	<b>107 120,91</b>	<b>157 120,91</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	85 909,00	85 909,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	50 000,00	21 211,91	71 211,91
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>89 152,09</b>	<b>0,00</b>	<b>89 152,09</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>89 152,09</b>	<b>0,00</b>	<b>89 152,09</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	89 152,09	0,00	89 152,09

**Sous-fonction 02**

**020**  
**Administration**  
**générale de la**

<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>246 199,00</b>
Dépenses de l'exercice	246 199,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>246 199,00</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	4 216,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	20 000,00
20 Immobilisations incorporelles	105 000,00
21 Immobilisations corporelles	116 983,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>107 120,91</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

<b>Sous-fonction 02</b>	
<b>020</b>	
<b>Administration générale de la</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>107 120,91</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>107 120,91</b>
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	85 909,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	21 211,91
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>0,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP	2020
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>SCOTA - 62 - SCOTA</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---------------------------	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)</b>	<b>A2.6</b>

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

<b>CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	6	13/12/2017
Linéaire	Autres installations techniques matériel et outillages techniques	5	13/12/2017
Linéaire	Etudes et frais relatives aux documents d'urbanisme	10	13/12/2017
Linéaire	Logiciels	5	13/12/2017
Linéaire	Matériel informatique	6	13/12/2017
Linéaire	Mobilier	10	13/12/2017
Linéaire	Véhicules légers	10	13/12/2017

<b>IV - ANNEXES</b>	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	A6.1
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>24 290,00</b>	<b>24 290,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
1687	Autres dettes	20 000,00	20 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>4 290,00</b>	<b>4 290,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	74,00	74,00
10222	F.C.T.V.A.	74,00	74,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 216,00	4 216,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	24 290,00	0,00	D001 0,00	24 290,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

### RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>107 120,91</b>	<b>III 107 120,91</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>21 211,91</b>	<b>21 211,91</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	21 211,91	21 211,91
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>85 909,00</b>	<b>85 909,00</b>
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	66 654,00	66 654,00
28031	Amortissements des frais d'études	12 269,00	12 269,00
28051	Concessions et droits similaires	1 788,00	1 788,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 768,00	3 768,00
28184	Mobilier	1 113,00	1 113,00
28188	Autres immobilisations corporelles	317,00	317,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>107 120,910</b>	<b>,000</b>	<b>89 152,090</b>	<b>50 000,00</b>	<b>246 273,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 24 290,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 246 273,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 221 983,000</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

## IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>408 873,30</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II</b>	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2020
--------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	2020-1	Aide Sociale	COS CUA SMAV	Associations	1 065,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		3	0	3	3	0	3
Attaché territorial	A	2	0	2	2	0	2
Adjoint Administratif	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2	0	2	1	0	1
Ingénieur	A	1	0	1	0	0	0
Technicien territorial	B	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		5	0	5	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u> 02/01/2012	COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS	EPIC COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS		200 000,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

<b>IV – AUTRES ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans Objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.24	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.25	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.27	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.28	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.29	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.31	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.32	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.33	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.34	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.35	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.36	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.37	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.38	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.39	C1 - Etat du personnel	X	
p.41	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n° 475

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU COMITE DES OEUVRES SOCIALES CUA/SMAV 2020

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Vu la délibération n° 413 du 13 décembre 2017 instaurant le principe de prestations sociales à destination des agents du Scota,

Lors du Comité syndical du 13 décembre 2017, vous avez acté la création, en vertu de la loi du 19 février 2007 relative aux prestations d'action sociale, l'instauration du principe de prestations sociales à destination des agents du Scota ainsi que le souhait de rejoindre l'association « Comité des Œuvres Sociales (COS) CUA/SMAV », association participant par ses actions à l'accompagnement social et culturel de la vie des agents de la Communauté Urbaine d'Arras et du Syndicat Mixte Artois Valorisation et du SCoT de l'Arrageois via le versement d'une subvention annuelle.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est donc aujourd'hui proposé, pour l'année 2020, de bien vouloir attribuer une subvention de 1065 € à l'association précitée et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document utile à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

Ces crédits sont repris au budget de l'exercice 2020 (Article 6574).

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

PROJET

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SCOTA, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

## SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

### Délibération du Comité Syndical n°476

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire Michel MATHISSART

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### Mise à disposition d'agents de la Communauté Urbaine d'Arras

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de permettre au Scota de mener à bien ses missions, et conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et au décret n° 2008-580 du 18 Juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical, de la mise à disposition par la Communauté Urbaine d'Arras et contre remboursement, du **1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020** :

- D'un agent de catégorie A à temps complet ;
- D'un agent de catégorie A à 15 % ETP.

Les conditions de la mise à disposition sont précisées par convention, et celle-ci sera prononcée par arrêté de l'autorité territoriale, après accord des agents intéressés.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est donc proposé de bien vouloir autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont repris au budget de l'exercice 2020.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SCOTA, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n°477

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

Vote :

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### Ressources Humaines

#### Compte Épargne Temps - Modification des modalités de mise en œuvre

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du Comité syndical n° 451 du 12 décembre 2018 vous avez autorisé la mise en place du Compte Épargne Temps au profit des agents du Scota.

Il avait été alors convenu que les jours épargnés pouvaient être indemnisés forfaitairement ou versés au titre du R.A.F.P. (pour les fonctionnaires relevant des régimes spéciaux uniquement).

Ces options étaient ouvertes pour les jours inscrits au compte épargne temps au-delà de 20.

Les évolutions réglementaires ont abaissé ce seuil à 15 jours.

Par ailleurs, le montant de l'indemnité a, lui aussi été modifié passant de :

<b>CATEGORIE</b>	<b>Anciens montants (brut)</b>		<b>Nouveaux montants (brut)</b>
A	125 €	À	135 €
B	80 €	À	90 €
C	65 €	À	75 €

De plus, l'article 1 de la délibération de mise en œuvre du compte épargne temps prévoyait que le C.E.T. pouvait être alimenté par le report de congés annuels non utilisés, sans que le nombre de jours de congés annuels dans l'année puisse être inférieur à vingt (proratisé pour les agents à temps partiels ou à temps non complet), ainsi que les jours de fractionnement.

Suite à la délibération n° 460 du 03 avril 2019 portant sur la durée et l'organisation du temps de travail des agents il convient d'ajouter à cet article la possibilité d'épargner les jours de R.T.T. acquis non utilisés et cela dans les mêmes conditions que les congés annuels.

Aussi, il vous est demandé de bien vouloir acter ces changements.

Les autres modalités de gestion du C.E.T. demeurent inchangées.

Les crédits correspondants sont et seront prévus et inscrits au budget des exercices correspondants.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n°478

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### Ressources Humaines

#### Modifications de la délibération mettant en œuvre l'Indemnité Spécifique de Service

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du Comité Syndical du 13 décembre 2017, a été mise en place l'Indemnité Spécifique de Service instituée par le décret n°2003-799 du 25 août 2003.

L'I.S.S. s'applique aux agents appartenant au cadre d'emplois des techniciens ainsi qu'à ceux ayant le grade d'ingénieur et d'ingénieur principal.

Les textes prévoient un montant annuel de référence affecté d'un coefficient propre à chaque grade ainsi que d'un coefficient géographique (1,20 dans le Pas-de-Calais). Le montant total obtenu peut être modulé dans la limite des coefficients maximums individuels.

Il convient de remettre à jour cette délibération comme suit :

<b>Grade</b>	<b>Montant de base</b>	<b>Coefficient par grade</b>	<b>Coefficient maximum de Modulation individuelle</b>
<b>Cadre d'emplois des techniciens Territoriaux</b>			
<b>Technicien</b>	<b>361.90</b>	<b>12</b>	<b>1,1</b>

Les autres dispositions de la délibération du Comité syndical du 13 décembre 2017 mettant en œuvre l'Indemnité Spécifique de Service restent inchangées.

Compte-tenu de ce qui précède, il vous est aujourd'hui proposé d'acter des modifications ci-dessus énumérées.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SCOTA, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

# SCOT DE L'ARRAGEOIS

---

## Délibération du Comité Syndical n°479

SÉANCE du 12 FEVRIER 2020

Présidence de Pascal LACHAMBRE

Secrétaire Michel MATHISSART

---

Date de convocation :

Date d'affichage :

Étaient présents :

Absents excusés / Pouvoirs :

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents :
- Votants :
- Pouvoirs :

Vote :

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

### Ressources Humaines

#### Remboursement des frais de déplacement des agents

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les frais engagés par les agents « qui reçoivent d'une collectivité ou d'un de ses établissements publics à caractère administratif une rémunération au titre de leur activité principale » lors de déplacements nécessités par l'exercice de leurs fonctions font l'objet de remboursements.

Les règles applicables sont, pour l'essentiel, les règles applicables aux personnels de l'Etat auxquelles renvoie de décret n°2001-654 du 19 juillet 2001.

Les frais occasionnés par les déplacements sont à la charge de la collectivité pour le compte de laquelle le déplacement est effectué. Les frais de déplacement sont dus dès lors qu'ils sont engagés conformément aux dispositions des décrets applicables et dès lors que le remboursement est autorisé.

Est considéré comme un agent en mission l'agent qui, muni d'un ordre de mission pour une durée totale ne pouvant excéder douze mois, se déplace pour l'exécution du service hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale.

Un agent en stage est celui qui suit une action de formation initiale ou qui se déplace, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale, pour suivre une action de formation continue organisée par l'administration ou à son initiative en vue de la formation professionnelle.

L'ordre de mission est l'acte par lequel la collectivité ou l'établissement public autorise l'agent à effectuer un déplacement, pendant son service. Cette autorisation permet à l'agent de bénéficier du remboursement des coûts générés par le déplacement.

La réglementation fixe un cadre général mais donne compétence aux organes délibérants pour fixer certaines modalités de remboursement et pour moduler les montants des indemnités.

## 1. LA NOTION DE RESIDENCE ADMINISTRATIVE

La résidence administrative s'entend ainsi comme « le territoire de la commune sur lequel se situe, à titre principal, le service ».

## 2. LES DEPLACEMENTS POUR LES BESOINS DU SERVICE

Les agents peuvent utiliser leur véhicule personnel lorsque l'intérêt du service le justifie.

Dans ce cas, ils doivent souscrire une extension d'assurance couvrant de manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages éventuellement occasionnés lors de l'activité professionnelle. Cette obligation, bien qu'occasionnant une dépense supplémentaire, ne peut être prise en charge par le ScotA. Il en va de même pour les impôts et taxes acquittés par les agents pour leur véhicule.

Seront pris en charge les seuls frais occasionnés par un déplacement dûment autorisé par un ordre de mission. Les frais d'utilisation du véhicule personnel seront alors remboursés, sur la base d'indemnités kilométriques fixées par un arrêté ministériel du 26 février 2019, comme suit :

Montant des indemnités kilométriques pour une automobile				
Type de véhicule	Jusqu'à 1 000 km	De 1001 à 2 000 km	Entre 2 001 et 10 000 km	Au-delà de 10 000 km
5 CV et moins	0,29 €	0,29 €	0,36 €	0,21 €
6 CV et 7 CV	0,37 €	0,37 €	0,46 €	0,27 €
8 CV et plus	0,41 €	0,41 €	0,5 €	0,29 €

L'utilisation d'un deux roues (ou trois roues) personnel, avec l'autorisation de votre chef de service, entraîne également la prise en charge des frais tel que :

- Soit sur la base du tarif de transport en commun le moins onéreux,
- Soit sur la base d'indemnités kilométriques dont le montant varie selon le type du véhicule, sa puissance et la distance parcourue.

L'indemnité kilométrique est de :

- 0,14 € pour une cylindrée supérieure à 125 cm<sup>3</sup>,
- 0,11 € pour un autre véhicule.

Par ailleurs, en cas d'utilisation d'un moyen de transport en commun, le remboursement interviendra sur production du titre de transport.

En outre, le remboursement des frais complémentaires occasionnés par le transport de personnes, tels que les frais d'utilisation de parcs de stationnement, de péage d'autoroute, d'utilisation d'un taxi, d'un véhicule de location ou d'un véhicule personnel autre qu'un véhicule à moteur interviendra sur présentation des pièces justificatives des dépenses engagées après autorisation expresse de l'autorité territoriale et ce, dans l'intérêt du service.

En revanche, les frais d'assurance ou de réparation en cas d'accident ne sont pas pris en charge.

### **3. LES TAUX DES FRAIS DE REPAS ET DES FRAIS D'HEBERGEMENT**

Pour la fonction publique d'État, un arrêté ministériel du 26 février 2019 fixe les taux forfaitaires de prise en charge.

Cet arrêté prévoit une indemnité forfaitaire de 15,25 € par repas et un taux journalier de remboursement des frais d'hébergement de :

<b>Taux journalier du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement</b>		
	Paris	Taux journalier
En Île de France	À Paris	110 €
	Dans une autre commune du Grand Paris	90 €
	Dans une autre ville	70 €
Dans une autre région	Dans une ville de + de 200 000 habitants	90 €
	Dans une autre commune	70 €

Pour un travailleur handicapé et en situation de mobilité réduite, le taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement est de 120 € par jour quel que soit le lieu de formation.

### **4. LES TAUX DE L'INDEMNITE DE STAGE**

Les frais de transports sont pris en charge selon les mêmes modalités que les frais de déplacements traditionnels. Toutefois, dans l'éventualité où l'organisme de formation assurerait un remboursement même partiel des frais de déplacement, aucun remboursement complémentaire de la part de la collectivité ne pourra être effectué.

### **5. LES FRAIS DE DEPLACEMENT LIES A UN CONCOURS OU A UN EXAMEN PROFESSIONNEL**

Les agents peuvent prétendre au remboursement des seuls frais de transport lorsqu'ils sont appelés à se présenter aux épreuves d'admissibilité ou d'admission d'un concours, d'une sélection ou un examen professionnel hors de leur résidence administrative et familiale.

En conclusion, il est proposé de valider les modalités de remboursement des frais de déplacement proposées ci-dessus.

Les crédits nécessaires sont et seront inscrits au budget des exercices correspondants.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Scota**

**Pascal LACHAMBRE**

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SCOTA, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*